

# Le plan fortes chaleurs, beaucoup de com'

**SOCIÉTÉ** Les professionnels ont été mis en alerte

► Le plan chaleur est déclenché, mais ses conséquences concrètes restent nébuleuses.  
► Principe de base : informer tout le monde.

Les chaleurs de ce vendredi devraient se poursuivre samedi avant qu'un relatif refroidissement s'installe dans le pays. Mais pendant une dizaine de jours encore, la température restera largement au-dessus des normales saisonnières. Comme prévu, les concentrations en ozone ont augmenté sans toutefois franchir le seuil d'alerte de 180 microgrammes par m<sup>3</sup>. La « phase d'avertissement » du plan « fortes chaleurs et pics d'ozone » a donc été déclenchée pour des raisons de température.

Les recommandations qui leur sont faites ? On a cherché à le savoir. Vendredi, ni Bruxelles Environnement ni Celine, la cellule interrégionale de l'environnement n'ont été capables de répondre. Le cabinet de la ministre de l'Environnement, Céline Fremault (CDH), était également dans l'ignorance. Le site internet de Bruxelles Environnement censé détailler le contenu du plan n'est pas à jour quant à la procédure de son déclenchement. La carte des fontaines bruxelloises à laquelle il renvoie n'est pas à jour. Indigent, le site internet de Celine se contente d'expliquer à partir de quelle température le plan est activé, mais est muet sur son contenu... On y apprend néanmoins que le plan « vague de chaleur et pics d'ozone » a été rebaptisé en 2015 et s'appelle désormais « plan fortes chaleurs et pics d'ozone ».

## Les professionnels de la santé sont informés

C'est du côté des autorités fédérales ([www.info-risques.be](http://www.info-risques.be)) qu'on trouve son bonheur. Le déclenchement de la phase d'avertissement implique une communication au ministère de la Santé ainsi qu'aux fonctionnaires compétents (inspecteurs d'hygiène de l'administration fédérale de la Santé, notamment).

Le plan suppose aussi l'information des services d'urgence, des services gériatriques et psychiatriques des hôpitaux, des maisons de repos, des services de soins à domicile. Les cercles de médecins généralistes agréés sont informés. Des messages préventifs et curatifs sont adressés à l'attention des soignants et des assistants sociaux auprès des personnes à risque.

Ceux qui ont envie d'avoir des informations sur les précautions à prendre et l'attitude à adopter en cas de fortes chaleurs pourront aussi se référer au site de l'IRM ([www.meteo.be](http://www.meteo.be)) et à celui de Bruxelles Environnement ([www.environnement.brussels](http://www.environnement.brussels)).

M.d.M.

## PERSONNES ISOLÉES

### L'importance de l'entourage

Il n'y a pas qu'en maison de repos qu'on s'inquiète des pics de fortes chaleurs. Dans les soins à domicile également. Sur le terrain, le personnel soignant prodigue évidemment les bons conseils d'usage : boire de l'eau, fermer les rideaux, etc. Mais cela s'accompagne aussi de gestes très concrets : « On va prendre soin d'ouvrir une bouteille d'eau aux personnes qui ne peuvent pas le faire elles-mêmes », explique Mariella Van Hagendoren, la responsable des soins infirmiers pour les 19 communes bruxelloises. Thierry Guillaume, infirmier pour la Centrale de soins et services à domicile, localisée à Saint-Gilles, donne quant à lui des quantités précises en imposant par exemple que la bouteille d'un litre et demi soit vide à la fin de la journée. Il crée aussi un

courant d'air dans les appartements bruxellois parfois surchauffés.

Pour les personnes isolées, les infirmiers et infirmières alertent le voisinage... Quand ce n'est pas le voisinage qui les alerte : « Les petits commerces de quartier sont importants, explique Mariella, ce sont eux qui connaissent les personnes isolées, nous contactent ou passent prendre des nouvelles à notre demande. » Dans certains cas, Thierry, lui, demande une prescription supplémentaire au médecin pour pouvoir repasser auprès d'un patient. Mais cela reste rare. Les infirmiers à domicile étant rétribués à l'acte, ils ne peuvent pas se permettre de rendre visite aux patients « gratuitement ». D'où l'importance de l'entourage et des autres services : plats-repas, aides ménagères, etc.

M.D.M.



Thierry, infirmier à domicile, s'assure que les patients qu'il visite boivent au moins un verre d'eau en sa présence. Edouard n'est pas contraire. © JONATHAN KALIFAT.

## PICS DE CHALEUR ET D'OZONE

### Ces alertes qui nous en font voir de toutes les couleurs

Le site de l'Institut royal météorologique (IRM) annonce un « avertissement forte chaleur ». Si la situation est toujours au vert ce vendredi, elle passe au « jaune » dès ce week-end dans la plupart du pays, excepté à la Côte. La cellule interrégionale de l'Environnement (Celine) avertit, elle, de l'activation de la phase d'avertissement pour ce qui concerne la « forte chaleur et pics d'ozone ». Pourtant, le tableau des observations et prévisions révèle une qualité de l'air de niveau cinq, c'est-à-dire moyenne. Quant à la page « qualité de l'air » du site Bruxelles Environnement, elle présentait vendredi encore un indice « assez bon » (niveau 4, toujours dans le vert) pour la qualité de l'air mais stipulait que « le drapeau jaune est activé » du côté « alerte ».

Pour peu, on soupçonnerait une insolation tant la tête nous tourne. Comment s'y retrouver entre tous ces indicateurs ? Prenons d'abord l'IRM. Son code couleur est un système générique qui se décline pour tous les phénomènes météorologiques : orages, fortes pluies, canicules, etc. On passe ainsi d'un petit thermomètre vert - rien à signaler - à un avertissement jaune, une alerte orange et, enfin, une alerte rouge. Contrairement à d'autres indicateurs, seule la météo - en l'occurrence la température, ici - est prise en compte. Deux critères entrent en jeu : les seuils de températures et la durée de l'événement. C'est donc uniquement si le seuil est dépassé pendant au moins trois jours qu'on passe en « alerte jaune ». C'est ce qui se passe actuellement. L'alerte rouge est la seule qui est toujours prise en coordination avec Celine.

E.B.L.

## diagonale A la campagne, internet, ça se mérite

Le monde se divise en deux catégories, ceux qui ont une mauvaise connexion internet et ceux qui creusent. Eux, ils creusent. A Michaelston y Fedw, un petit village de 300 âmes perdu entre Cardiff et Newport, au Royaume-Uni, la vitesse d'internet ne dépassait jamais les quatre mégabits par seconde. Avec un tel plafond, « streamer » un film ou même se connecter à ses services bancaires en ligne relevait d'un véritable chemin de croix.

Les habitants, excédés par la lenteur de leurs connexions, ont décidé de régler le problème eux-mêmes, en creusant plus de 12 km de tranchées pour installer un raccordement via la fibre optique, relate le *Guardian*. Des pensionnés, professeurs et fermiers, et le propriétaire du pub local se sont succédé bénévolement durant des milliers d'heures pour creuser et installer les câbles permettant l'accès à internet à très haut débit.

Selon le *Telegraph*, c'est en se plaignant de leurs connexions dans le pub du coin que le projet est né. Autour d'une pinte, un groupe d'habitants s'y plaignait de la mauvaise qualité de leur wi-fi. « Je venais de m'abonner pour une connexion à haute vitesse, mais j'ai réalisé que cela ne fonctionnerait pas », raconte le propriétaire du bistrot, Ben Longman.

### Pas unique

Même si les habitants ont réalisé la plupart des travaux, ils ont tout de même dû faire appel à des sociétés spécialisées pour assurer la

sécurité des installations. En tout, les travaux et le matériel ont coûté 250.000 livres sterling. Toujours selon le *Telegraph*, les habitants ont pu bénéficier de 100.000 livres provenant de fonds européens et du gouvernement gallois. Ils ont pris en charge le reste des coûts.

Bilan des travaux, un an après le début du chantier, les premières habitations sont désormais raccordées via la fibre optique et l'ensemble du village devrait être connecté à l'automne avec des vitesses atteignant les 1.000 mégabits par seconde. De quoi télécharger un film en 4K en quelques secondes à peine.

Malheureusement, la situation de ce petit village n'est pas une exception dans les campagnes britanniques. En novembre dernier, un rapport de la National Housing Federation considérait que les mauvaises infrastructures dans les campagnes, et notamment la couverture du réseau d'internet, sont en partie responsables de la désertification des campagnes par les jeunes générations. « La connectivité rurale au réseau et au transport public limite le nombre de personnes qui acceptent de travailler dans les zones rurales », ajoutait le rapport.

Désormais, Michaelston y Fedw ne souffre plus de ce souci et risque bien d'attirer les plus accros des consommateurs d'internet du pays puisqu'il dispose des connexions les plus rapides du pays de Galles. Comme quoi, on n'est jamais mieux servi que par soi-même. ■

THOMAS CASAVECCIA

20001900

## Communes de Senefte et d'Ecaussinnes ENQUETE PUBLIQUE

(Correctif de l'édition en page 6 du journal Le Soir du 26/06/2018)

### ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concernent la demande de CHEMVIRON S.A., Zoning Industriel, Zone C à 7181 Feluy, en vue d'obtenir un permis unique de classe 1 (catégorie B) pour pouvoir construire et exploiter une nouvelle unité de réactivation de charbon actif saturé, de nouvelles logettes de stockage et une nouvelle dalle de stockage ainsi que renouveler anticipativement les permis pour les activités existantes.

L'établissement comprenant les installations et dépôts principaux suivants :

- cinq fours de réactivation de charbon actif saturé (R10, R13, R14, R16 et R18) ;
- une station d'épuration des eaux usées industrielles ;
- le stockage de 10 000 tonnes de charbon actif saturé alimentaire/potable ;
- le stockage de 8 000 tonnes de charbon actif saturé industriel ;
- le stockage de 15 000 tonnes de charbon actif réactivés.

Des données à caractère confidentiel ont été soustraites à l'enquête publique. Les plans de bâtiments, des installations et des dépôts ainsi que l'étude d'incidences sur l'environnement peuvent être consultés à l'administration communale. Adresse du site : Chemviron Sa - Zoning Industriel, Zone C - 7181 Feluy. Le dossier peut être consulté au service de l'urbanisme et de l'environnement de l'administration communale d'Ecaussinnes et de Senefte à partir du 02/07/2018.

Date de l'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
25/06/2018	02/07/2018	Maison des Associations Bureau de l'Urbanisme et de l'Environnement rue d'Henri-pont, 1, 7190 ECAUSSINNES Le 31/08/2018 à 10h00	Collège communal Grand'Place, 3 7190 ECAUSSINNES
22/06/2018	02/07/2018	Administration Communale Service Environnement 17 rue des Canadiens 7180 Senefte Le 31/08/2018 à 10h00	Collège communal rue Lintermans, 21 7180 Senefte environnement@senefte.be

Les Bourgmestres respectifs portent à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte sur les deux communes, relative à la demande susmentionnée. Celle-ci sera suspendue du 16 juillet 2018 au 15 août 2018.

**Pour la commune d'Ecaussinnes :** Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête (excepté durant la suspension), chaque jour ouvrable pendant les heures de service (du lundi au vendredi de 09h00 à 11h30) et le mercredi de 16h00 jusqu'à 20 heures sur rendez-vous pris au minimum 24h à l'avance auprès du Service Environnement au 067/49.13.95. Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les observations écrites peuvent être envoyées soit par courrier à l'attention du collège communal - Grand-Place 3 à 7190 Ecaussinnes, soit par courrier à [environnement@ecaussinnes.be](mailto:environnement@ecaussinnes.be). Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés, ceux par courriers électroniques sont clairement identifiés et datés.

**Pour la commune de Senefte :** Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et le lundi, mardi et jeudi de 13h à 16h ainsi que le mardi de 16h à 20h uniquement sur rendez-vous pris au plus tard 24h à l'avance au 064/52.17.26 ou [environnement@senefte.be](mailto:environnement@senefte.be).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus jusqu'à la clôture de l'enquête. Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés; ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

Du demandeur	Du Conseiller en environnement ou, à défaut, du Collège communal ou de l'agent du service environnement,	Du Fonctionnaire technique (FT) Du Fonctionnaire délégué(FD)
CHEMVIRON CARBON FELUY Zoning Industriel de Feluy C, 7181 Feluy M. Eddy PAGNIN <a href="mailto:epagnin@calgoncarbon.com">epagnin@calgoncarbon.com</a> 064/51.19.21	Mme Cécile ALPHONSE Conseillère en environnement 064/52.17.28 - 064/52.17.26 Service Environnement d'Ecaussinnes - 067/49.13.95	FT: M. Elio CALO, D.G.A.R.N.E. - D.P.A. 22 rue de L'Ecluse, 6000 Charleroi - 071/65.47.60. FD: M. Raphaël Stokis D.G.A.T.L.P. 22 rue de L'Ecluse, 6000 Charleroi 071/65.49.48

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique sont les fonctionnaires technique et délégué. Le projet a fait l'objet d'une étude d'incidence sur l'environnement.